

Communiqué de presse
Orvault, le 03 octobre 2023

CHAT ÉCHAUDÉ CRAINT L'EAU FROIDE...

Le Ministre délégué chargé aux Transports ne pouvait tenir un autre discours ce lundi lors de la réunion d'explication aux élus et acteurs économiques après la décision de l'État d'annuler l'appel d'offres pour le réaménagement de l'Aéroport de Nantes Atlantique.

"Responsabilité, compréhension, transparence, en ne regardant pas en arrière, projection..." sont les promesses et éléments de langage récurrents des Premiers ministres ou ministres qui ont eu à gérer ce dossier, malheureusement ubuesque.

Une nouvelle fois, la CPME réitère sa vision et ses attentes pour la plateforme aéroportuaire du Grand Ouest :

1. Préserver l'Humain, en limitant les impacts et les nuisances,
2. Accompagner et soutenir le développement économique de nos territoires,
3. Bénéficier d'un outil conforme aux enjeux environnementaux actuels et qui réponde aux critères internationaux.

Le RER Métropolitain et une meilleure indemnité de prise en charge des travaux face aux nuisances sonores seraient, bien entendu, d'excellentes nouvelles pour le territoire et ses citoyens. Mais cela ne doit surtout pas dédouaner l'État du principal !

Nous attendons donc un cap clair pour l'aéroport Nantes Atlantique, une réelle « remise à plat » telle que proposée par le ministre, fixée par une réalité factuelle et une vision aussi bien prospective que projective.

Comment imaginer attirer des partenaires internationaux, des entreprises ou séduire des visiteurs étrangers pour les Jeux olympiques en les accueillant dans un aéroport loin des standards et de l'image que l'on pourrait se faire de notre beau pays ou du faste versaillais... ?

Rendez-vous dans un mois donc...

Le temps pour l'État de relire nos cahiers d'acteurs ?

Christophe DURAND
Président CPME Loire-Atlantique



Olivier MORIN
Président CPME Pays de la Loire

